



AGROALIMENTAIRE – ECONOMIE

Marché du Comté 2009 : la faiblesse des stocks a entraîné une baisse des ventes de 2,7%, la première depuis 18 ans

En tant qu'authentique produit de terroir, le Comté dépend d'abord de la nature. Et celle-ci s'est révélée particulièrement sévère avec le Massif jurassien au cours des deux périodes estivales consécutives 2007 et 2008, provoquant ainsi deux ans d'insuffisance d'approvisionnement fourrager, entraînant une pénurie de production laitière et donc de fromages. Et même si les ventes ont repris en hausse ces derniers mois, la Filière Comté AOP reste mobilisée et poursuit ses efforts, notamment en matière de publicité et en direction de l'export.

Pour la première fois depuis 1991, les ventes de Comté ont interrompu en 2009 leur mouvement continu de hausse avec une baisse de 2,7% par rapport à l'année précédente. Certains y verront une sorte de revanche et de contrepartie logique à la belle tenue des cours du Comté qui font apparaître sa filière comme un îlot de prospérité, avec des prix de gros qui, au cours de 2009, ont poursuivi leur hausse alors que le reste du marché des produits laitiers était en général en tendance fortement baissière. Et forts de ce constat de baisse des ventes, ils pourraient en conséquence pronostiquer que le Comté allait bientôt rentrer dans le rang et rejoindre le marasme général.

La réalité est heureusement moins manichéenne. La baisse des ventes de 2009, qu'évidemment chacun regrette car il est toujours plus rassurant d'être en situation de progression et de conquête, a pour principale raison la faiblesse des stocks. Pendant un an au moins, les maisons d'affinage ne parvinrent en effet pas à répondre à la demande. Le CIGC a dû à plusieurs reprises attester auprès de clients de la Filière, distributeurs ou fabricants de préparations culinaires, mécontents de ne pas être fournis suffisamment, que ces difficultés d'approvisionnement concernaient toute la filière et pas seulement leur fournisseur, lequel subissait comme les autres cette situation de quasi pénurie.

Et donc de rappeler opportunément qu'en tant qu'authentique produit de terroir, le Comté dépend d'abord de la nature. Laquelle s'est révélée particulièrement sévère avec le Massif jurassien. Au cours de deux périodes estivales consécutives, 2007 et 2008, les récoltes fourragères ont été insuffisantes, provoquant ainsi pénurie de lait trait pendant la période de pâturage, et de lait trait pendant les 6 mois d'hiver, compte tenu de la faiblesse des stocks de fourrage. Soit deux ans d'insuffisance d'approvisionnement fourrager (ce qu'il est convenu de désigner comme la ration de base) que, dans le cadre d'un cahier des charges d'AOP, il n'est pas question de compenser par n'importe quel aliment. Et donc insuffisance durable de production laitière.

Cet épisode invite bien sûr à la modestie. Il nous rappelle opportunément que dans le cadre d'une discipline d'AOP, l'authenticité du terroir du Comté peut se révéler dans le court terme un handicap commercial. La Filière donc va devoir au cours des mois à venir investir pour reconquérir les débouchés perdus, qui ont bien sûr été récupérés par des concurrents. Et la tâche ne s'annonce pas facile puisque ce sont surtout les marchés les moins rémunérateurs qui ont été perdus. Mais chaque producteur, fromager et affineur de la filière Comté sait que sur le long terme, préserver le capital de confiance que le consommateur porte à son AOP est une politique gagnante.

Au cours des derniers mois, les ventes ont repris, confirmant l'espoir que les parts de marché perdues pourront se reconquérir en gardant les équilibres économiques actuels. Malgré tout demeure l'inquiétude. La Filière va pour cela mobiliser toutes ses forces : ajoutant au volontarisme déterminé des entreprises, l'Interprofession va engager des campagnes publicitaires supplémentaires et il a été convenu d'investir pour la promotion à l'export sur un 5^{ème} pays, le Royaume-Uni. Et la conviction est que les partisans du Comté, prescripteurs, crémiers, critiques gastronomiques, restaurateurs, journalistes et consommateurs éclairés continueront à être solidaires d'un produit auquel ils sont reconnaissants de savoir faire vivre un massif montagneux, et dont la baisse des ventes 2009 n'est finalement que le fruit du respect par la filière traditionnelle du Comté de la nature et de son terroir.

> Contacts Presse Comté AOP

CIGC – Jean-Jacques Bret – 03 84 37 23 51

Nansen Développement - Nicolas Bouveret – 06 83 40 02 29 – nicolas@nansen.fr

Communiqués, dossiers et visuels libres de droits disponibles en ligne sur www.comte.com, rubrique « Salle de Presse »

Le Comté nous apprend à savourer le temps

Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté

Avenue de la Résistance - BP 20026 - 39801 Poligny Cedex - Tél. 03 84 37 37 00 - Fax 03 84 37 07 85 - www.comte.com

Le Comité Interprofessionnel créé par décret n° 63-575 du 11 juin 1963. Le logo « Comté clochette » est une marque de certification propriété du CIGC.

